

## Auditeurs & Conseils Associés

Membre de Nexia International  
Société par Actions Simplifiée au capital de 702 200€  
31, rue Henri Rochefort - 75017 Paris

Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie régionale de Paris

## ERNST & YOUNG et Autres

Société par Actions Simplifiée à capital variable  
1/2 place des Saisons  
92400 Courbevoie-Paris-La Défense 1

Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie régionale de  
Versailles

# Groupe Open

Société Anonyme au capital de 1 428 422,30 €  
N° Siren : 348 975 087  
Siège social : 24 à 32, rue Jacques Ibert – 92300 Levallois Perret

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société Groupe Open,

## 1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Groupe Open relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

## 2. Fondement de l'opinion

### 2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### 2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## 3. Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance le point clé de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, a été le plus important pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ce risque.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### 3.1. Evaluation des titres de participation

#### Risque identifié

Les titres de participation figurant à l'actif au 31 décembre 2017 pour un montant net de 126,5 millions d'euros représentent le poste le plus important du bilan. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée à leur prix d'acquisition ou de souscription et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité.

Selon la note 2.2 de l'annexe, la valeur au bilan des titres est comparée à leur valeur recouvrable déterminée selon la méthode des cash-flows actualisés. Dans le cas où la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation doit être comptabilisée. En conséquence, une variation des hypothèses retenues peut modifier la valeur d'utilité des titres de participation.

Nous avons donc considéré que l'évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit.

#### Notre réponse

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminées par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés :

- obtenir les prévisions d'exploitation des entités concernées et apprécier leur cohérence avec les données historiques ;
- vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ;
- apprécier le caractère raisonnable des autres hypothèses retenues, le cas échéant, par la direction pour déterminer la valeur d'utilité des titres de participation, telles que le taux de croissance à l'infini ou le taux d'actualisation.

## 4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

### 4.1. Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

### 4.2. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-5 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

#### 4.3. Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### 5. Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

#### 5.1. Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Groupe Open par votre assemblée générale du 28 juin 2007.

Au 31 décembre 2017, nos cabinets étaient dans la onzième année de leur mission sans interruption.

### 6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## 7. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

### 7.1. Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## 7.2. Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE)

n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris et Paris-La Défense, le 20 avril 2018



Auditeurs & Conseils Associés  
Aca Nexia  
représenté par  
Sandrine Gimat



ERNST & YOUNG et Autres  
représenté par  
Jean-Christophe Pernet

Société Anonyme à Conseil d'Administration  
au capital de 1 428 422,30 euros  
Siège social : 24 - 32, Rue Jacques Ibert - 92300 Levallois-Perret.  
RCS Nanterre 348 975 08

## **Comptes annuels au 31 décembre 2017**

**SOMMAIRE**

<b>BILAN</b>	<b>2</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>3</b>
<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3</b>
<b>NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS</b>	<b>4</b>
<b>1. Evénements significatifs de l'exercice</b>	<b>4</b>
1. 1. Acquisition de la société BELER SOFT	4
1. 2. Acquisition d'un fonds de commerce à Toulouse	4
1. 3. Cession de Groupe Open Belgium	4
1. 4. Arrêt de la filiale chinoise OPEN Shanghai	4
1. 5. Acquisition d'AGAP et AGA dans le cadre du plan d'attribution du 29 décembre 2016	4
<b>2. Principales règles et méthodes comptables et méthodes d'évaluation</b>	<b>4</b>
2. 1. Immobilisations corporelles	4
2. 2. Immobilisations financières	5
2. 3. Créances clients	5
2. 4. Valeurs Mobilières de Placement et actions propres	5
2. 5. Provisions	5
2. 6. Reconnaissance du chiffre d'affaires	5
<b>3. Notes sur le bilan</b>	<b>6</b>
3. 1. Immobilisations incorporelles	6
3. 2. Immobilisations corporelles	6
3. 3. Immobilisations financières	6
3. 4. Autres créances	7
3. 5. Valeurs mobilières de placement	7
3. 6. Capitaux propres	7
3. 7. Provisions	9
3. 8. Emprunts et dettes financières	9
3. 9. Autres dettes	9
3. 10. Charges à payer et produits à recevoir	10
<b>4. Notes sur le compte de résultat</b>	<b>10</b>
4. 1. Chiffre d'affaires	10
4. 2. Autres produits et autres charges d'exploitation	10
4. 3. Résultat financier	10
4. 4. Impôts sur les résultats	10
<b>5. Informations complémentaires</b>	<b>11</b>
5. 1. Engagements hors bilan	11
5. 2. Informations relatives aux parties liées	11
5. 3. Effectifs	12
5. 4. Facteurs de risques	12
<b>6. Evénements postérieurs à la clôture</b>	<b>12</b>



<b>Bilan</b>
--------------

**Actif**

(En K€)	Notes	31-déc-17			31-déc-16		
		Brut	DAP	Net	Brut	DAP	Net
Immobilisations incorporelles	3.1	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	3.2	118	50	68	118	51	67
Immobilisations financières	3.3	126 790	271	126 519	126 790	276	126 514
<b>Actif immobilisé</b>		<b>126 908</b>	<b>321</b>	<b>126 587</b>	<b>126 908</b>	<b>327</b>	<b>126 581</b>
Clients et comptes rattachés		2 849		2 849	512	-	512
Autres créances et comptes de régularisation	3.4	8 193		8 193	6 400	-	6 400
Valeurs mobilières de placement	3.5	5 095		5 095	2 043	-	2 043
Disponibilités		18 374		18 374	23 433	-	23 433
<b>Actif circulant</b>		<b>34 511</b>	<b>-</b>	<b>34 511</b>	<b>32 388</b>	<b>-</b>	<b>32 388</b>
<b>Total Actif</b>		<b>161 419</b>	<b>321</b>	<b>161 098</b>	<b>159 296</b>	<b>327</b>	<b>158 969</b>

**Passif**

(En K€)	Notes	31-déc-17	31-déc-16
Capital		1 428	1 428
Primes d'émission, fusion, apport		7 747	7 747
Réserve légale		182	182
Autres réserves		67 762	70 676
Écarts de conversion			
Report à nouveau		30 120	26 782
Résultat de l'exercice		3 620	3 264
<b>Capitaux propres</b>	<b>3.6</b>	<b>110 859</b>	<b>110 079</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>3.7</b>	<b>2 116</b>	<b>180</b>
Emprunts et dettes financières	3.8	11 244	13 348
Fournisseurs et comptes rattachés		448	464
Autres dettes et comptes de régularisation	3.9	36 431	34 898
<b>Passif circulant</b>		<b>48 123</b>	<b>48 710</b>
<b>Total passif</b>		<b>161 098</b>	<b>158 969</b>

<b>Compte de résultat</b>
---------------------------

(En K€)	Notes	31-déc-17	31-déc-16 12 mois
Chiffre d'affaires	4.1	1 700	1 700
Autres produits d'exploitation	4.2	48	622
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>1 748</b>	<b>2 322</b>
Autres charges d'exploitation	4.2	(583)	(1 433)
Impôts et taxes		(153)	(29)
Charges de personnel		(3 182)	(1 103)
Dotations aux amortissements et provisions		(29)	(168)
Autres charges		(84)	(79)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(4 031)</b>	<b>(2 812)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(2 283)</b>	<b>(490)</b>
<b>Résultat financier</b>	4.3	<b>4 915</b>	<b>3 544</b>
<b>Résultat courant</b>		<b>2 632</b>	<b>3 054</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	4.4	<b>12</b>	<b>2</b>
Impôts sur les résultats	4.5	976	208
<b>Résultat net</b>		<b>3 620</b>	<b>3 264</b>

<b>Variation des capitaux propres</b>
---------------------------------------

(En K€)	Capital social	Primes	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Total Capitaux Propres
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2016</b>	<b>1 428</b>	<b>7 747</b>	<b>182</b>	<b>70 676</b>	<b>26 782</b>	<b>3 264</b>	<b>110 079</b>
Affectation du résultat	-	-	-	-	3 264	(3 264)	-
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-	-
Distributions de dividendes	-	-	-	(2 913)	73	-	(2 840)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	3 620	3 620
Autres mouvements	-	-	-	(1)	1	-	-
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2017</b>	<b>1 428</b>	<b>7 747</b>	<b>182</b>	<b>67 762</b>	<b>30 120</b>	<b>3 620</b>	<b>110 859</b>

## Notes annexes aux états financiers

### 1. Evènements significatifs de l'exercice

#### 1. 1. Acquisition de la société BELER SOFT

En date du 15 novembre 2017, la société OPEN a acquis 100% des titres de la société BELER SOFT en Roumanie, société ayant une activité de développement d'applications.

#### 1. 2. Acquisition d'un fonds de commerce à Toulouse

En date du 31 décembre 2017, la société OPEN a acquis la branche d'activité toulousaine exploitée par la société MICROPOLE ATLANTIQUE.

#### 1. 3. Cession de Groupe Open Belgium

La société OPEN a procédé en novembre 2017 à la cession de sa filiale Groupe Open Belgium à la société NSI. Dans le cadre de cette opération, la société OPEN a racheté les titres de la filiale hollandaise jusqu'alors entièrement détenue par Groupe OPEN Belgium.

#### 1. 4. Arrêt de la filiale chinoise OPEN Shanghai

Le conseil d'administration a décidé de l'arrêt de l'activité de la filiale chinoise Les opérations de clôture sont toujours en cours au 31 décembre 2017.

#### 1. 5. Acquisition d'AGAP et AGA dans le cadre du plan d'attribution du 29 décembre 2016

Afin de soutenir son ambition de croissance et la réussite de son Plan Stratégique 2020, le Conseil d'administration du 29 décembre 2016, en vertu de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale du 29 décembre 2016, a décidé d'intéresser et d'associer le management de l'entreprise par l'attribution d'actions ordinaires et de préférence gratuites.

Cette attribution, soumise à des conditions de présence et des conditions de performance, sont à échéance décembre 2019.

Elles ont donné lieu, à fin décembre 2017, à l'attribution d'actions à hauteur de 85 682 actions (par le transfert d'actions auto-détenues) et à l'attribution d'actions de préférence à hauteur de 2 380 actions de préférence pouvant donner lieu à une conversion maximum en 238 000 actions à compter de décembre 2019.

### 2. Principales règles et méthodes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes de la société Groupe Open sont arrêtés dans le respect des principes comptables de base et en conformité avec les dispositions des articles L. 123-12 à L. 123-28 du Code de Commerce, les articles 1 à 27 du Décret du 29 novembre 1983 et les dispositions du règlement de l'ANC N° 2016-07, homologué par arrêté du 26/12/2016.

Toutes les informations fournies sont en milliers d'euros (K€).

#### 2. 1. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à la valeur d'entrée dans le patrimoine, compte tenu des frais accessoires nécessaires à leur mise en état d'utilisation.

Selon les normes applicables à compter de 2005, en particulier le règlement CRC 2002-10 et CRC 2004-06 relative à la valorisation des immobilisations corporelles, les sociétés ont l'obligation d'identifier et de comptabiliser les éléments principaux d'immobilisations corporelles devant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers ayant des durées ou des rythmes d'utilisation différents de l'immobilisation dans son ensemble (« approche par composants »).

Compte tenu de la nature des actifs détenus, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables au titre des règles sur les actifs. L'analyse des durées économiques est conforme à la durée d'utilité.

Les amortissements sont calculés sur la durée normale de vie des biens en mode linéaire par application des taux suivants :

- |  |        |
|--|--------|
| • Agencements et installations des constructions | 10 ans |
| • Mobilier de bureau                             | 5 ans  |
| • Matériel de bureau                             | 5 ans  |
| • Matériel informatiques                         | 3 ans  |

## **2. 2. Immobilisations financières**

La valeur au bilan des titres est comparée à leur valeur recouvrable déterminée selon la méthode des cash flows actualisés. Dans le cas où la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée dans les comptes.

## **2. 3. Créances clients**

L'ensemble des prestations rendues non encore facturées à la clôture de l'exercice sont enregistrées en factures à établir.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation individualisée est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## **2. 4. Valeurs Mobilières de Placement et actions propres**

Les valeurs mobilières de placement et actions propres figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## **2. 5. Provisions**

Des provisions sont comptabilisées lorsque la société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat.

## **2. 6. Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires est constitué essentiellement des redevances de management et de frais communs refacturés aux différentes filiales de Groupe Open.

### 3. Notes sur le bilan

#### 3. 1. Immobilisations incorporelles

La société n'a aucune immobilisation incorporelle au 31 décembre 2017.

#### 3. 2. Immobilisations corporelles

	Agencements et installations	Matériels de transport	Matériels de bureau et informatique	Mobilier	Total
(En K€)					
<b>Valeur brute au 1er janvier 2017</b>	<b>67</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>48</b>	<b>118</b>
Acquisitions	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-
<b>Valeur brute au 31 décembre 2017</b>	<b>67</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>48</b>	<b>118</b>
<b>Amortissements au 1er janvier 2017</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>48</b>	<b>51</b>
Dotations	-	-	-	-	-
Reprises	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	(1)	-	(1)
<b>Amortissements au 31 décembre 2017</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>48</b>	<b>50</b>
<b>Valeur nette au 1er janvier 2017</b>	<b>67</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>67</b>
<b>Valeur nette au 31 décembre 2017</b>	<b>67</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>68</b>

#### 3. 3. Immobilisations financières

	Titres OPEN	Autres immobilisations financières	Dépôts et cautionnements	Total
(En K€)				
<b>Valeur brute au 1e janvier 2017</b>	<b>126 475</b>	<b>282</b>	<b>33</b>	<b>126 790</b>
Acquisitions	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-
<b>Valeur brute au 31 décembre 2017</b>	<b>126 475</b>	<b>282</b>	<b>33</b>	<b>126 790</b>
<b>Dépréciations au 1er janvier 2017</b>	<b>-</b>	<b>275</b>	<b>1</b>	<b>276</b>
Dotations	-	-	-	-
Reprises	-	(5)	-	(5)
Autres mouvements	-	-	-	-
<b>Dépréciations au 31 décembre 2017</b>	<b>-</b>	<b>270</b>	<b>1</b>	<b>271</b>
<b>Valeur nette au 1e janvier 2017</b>	<b>126 475</b>	<b>7</b>	<b>32</b>	<b>126 514</b>
<b>Valeur nette au 31 décembre 2017</b>	<b>126 475</b>	<b>12</b>	<b>32</b>	<b>126 519</b>

Les titres de participation sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, de souscription ou d'apport à la société. En fin d'exercice, la valeur comptable des titres est comparée avec leur valeur probable de réalisation afin d'apprécier d'éventuelles dépréciations à opérer. Au 31 décembre 2017, les tests d'impairment réalisés ne conduisent pas à constater de dépréciation sur les titres détenus.

### 3. 4. Autres créances

(En K€)	31-déc-17				31-déc-16
	Total	à moins d'un an	de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Compte courant groupe	626	626	-	-	629
Charges à étaler	149	29	120	-	178
Créances fiscales d'impôt	6 244	1 545	4 699	-	4 623
Créances fiscales diverses	251	251	-	-	45
Charges constatées d'avance	18	18	-	-	19
Avances et acomptes	901	901	-	-	902
Autres	4	4	-	-	4
<b>Total autres créances</b>	<b>8 193</b>	<b>3 374</b>	<b>4 819</b>	<b>-</b>	<b>6 400</b>

### 3. 5. Valeurs mobilières de placement

(En K€)	31-déc-17			31-déc-16
	Total brut	Provisions	Total net	Total net
Actions propres	5 095	-	5 095	2 043
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>5 095</b>	<b>-</b>	<b>5 095</b>	<b>2 043</b>

### 3. 6. Capitaux propres

L'état de variation des capitaux propres figure en état de synthèse de la présente annexe aux comptes annuels.

#### Evolution du capital

Au 31 décembre 2017, le capital social de la société s'élève à 1 428 422,30 €, composé de 8 568 249 actions ordinaires et de 2 380 actions de préférence.

Actions ordinaires émises et entièrement libérées	Nombre d'actions	Capital social <i>en Euros</i>
Au 31 décembre 2016	8 568 249	1 428 042
Au 31 décembre 2017	8 568 249	1 428 042

  

Actions de préférence émises et entièrement libérées	Nombre d'actions	Capital social <i>en Euros</i>
Au 31 décembre 2016	-	-
Au 31 décembre 2017	2 380	380

#### Capital potentiel

Se référer à la note 1.5

### Attribution gratuite d'actions et d'actions de préférence

	AGAP	Plan 1	Plan 2
Date de l'Assemblée Générale	29/12/2016	29/12/2016	29/12/2016
Date du Conseil d'Administration	29/12/2016	29/12/2016	29/12/2016
Nombre d'actions attribuées	2455 actions de préférence donnant à terme droit à 245.500 actions ordinaires	85 682	50 000
Type d'actions	Action gratuite de préférence	Action gratuite	Action gratuite
Prix	Gratuite	Gratuite	Gratuite
Durée	Période d'acquisition: 1 an (29/12/2016 au 29/12/2017) Période de Conservation: 2 ans du 29/12/2017 au 29/12/2019	Période d'acquisition: 1 an (29/12/2016 au 29/12/2017) Période de Conservation: 2 ans du 29/12/2017 au 29/12/2019	*
Conditions	*	Condition de présence à l'acquisition Promesse de vente à 10€ en cas de départ pendant la période de conservation	**
Nombre de bénéficiaires du plan	91	1	1
Nombre d'actions attribuées aux mandataires sociaux non dirigeants	-	85 682	-
Nombre d'actions attribuées aux dirigeants mandataires sociaux	-	-	-
Nombre d'actions attribuées aux dirigeants non mandataires sociaux	-	-	-
Nombre d'actions attribuées aux 10 premiers attributaires (y compris les directeurs non mandataires sociaux)	87 500	-	1
Nombre d'actions ordinaires conditionnelles	245 500	85 682	50 000
Nombre d'actions transférées en 2017	-	-85 682	-
Nombre d'actions annulées au 31/12/2016	-7 500		-
Nombre d'actions restant à transférer au 31/12/2017	238 000	-	50 000
Nombre de bénéficiaires résiduel au 31/12/2017	83	0	1

\* Chaque action de préférence donnera droit à un nombre maximum de cent actions ordinaires.

Le nombre d'actions ordinaires pouvant résulter de la conversion des actions de préférence sera calculé par le Conseil d'administration à la date de conversion en fonction du degré de réalisation de la condition de performance boursière suivante (« Ratio de Conversion ») et de présence :

Si le cours de bourse pondéré est inférieur à 25 €, l'action de préférence ne donnera droit à aucune action ordinaire.

Si le cours de bourse pondéré est supérieur ou égal à 25 €, l'action de préférence donnera droit à vingt actions ordinaires.

Si le cours de bourse pondéré est supérieur ou égal à 27 €, l'action de préférence donnera droit à quarante actions ordinaires.

Si le cours de bourse pondéré est supérieur ou égal à 30 €, l'action de préférence donnera droit au nombre maximum d'actions ordinaires au titre du ratio de conversion, soit cent actions ordinaires.

\*\* Les actions seront réparties en trois tranches : 15 000 actions de la tranche n°1 ; 15 000 actions de la tranche n°2 ; 20 000 actions de la tranche n°3.

Les actions de la tranche n°1 ont été définitivement acquises à l'issue d'une période d'acquisition d'une durée d'un an et quatre jours à compter du 29 décembre 2016, soit le 2 janvier 2018. Elles devront être conservées au nominatif, et ne pourront être cédées, pendant une période de conservation d'une durée d'un an à compter de l'expiration de la période d'acquisition applicable, soit le 2 janvier 2018.

Les actions de la tranche n°2 et de la tranche n°3 seront définitivement acquises à l'issue d'une période d'acquisition d'une durée de deux ans et quatre jours à compter du 29 décembre 2016, soit le 2 janvier 2019, étant précisé que l'acquisition des actions de la tranche n°3 sera soumise à la réalisation des conditions de performance.

### Actions propres

	<b>31-déc-17</b>
Nombre d'actions propres (hors contrat de liquidité)	200 263
Actions propres - Valeur brute <i>en Euros</i>	5 040 369
Actions propres - Valeur d'inventaire <i>en Euros</i>	5 158 775
Plus ou moins value à la clôture <i>en Euros</i>	118 406

Les actions propres (hors contrat de liquidité) détenues par la société au 31 décembre 2017 représentent 2,34 % du capital.

A la clôture de l'exercice, la société détient, au titre du contrat de liquidité, 1 715 de ses propres actions.

### Dividendes

L'Assemblée Générale du 17 mai 2017 a approuvé la proposition du Conseil d'Administration et a décidé de distribuer à titre de dividendes la somme de 2 913 204,66 €, prélevée sur le poste « autres réserves » soit un dividende unitaire de 0,34 € par action.

Le montant global de la distribution a été ajusté en fonction du nombre d'actions propres détenues par la société lors de la mise en paiement du dividende.

### **3. 7. Provisions**

Des provisions pour risques et charges sont comptabilisées dès qu'il existe raisonnablement un risque mesurable associé à d'éventuelles procédures.

Les actions acquises en vue d'être attribuées aux bénéficiaires d'actions gratuites ont fait l'objet d'une provision représentative de l'obligation de livrer les titres.

Cette provision sera réévaluée à chaque clôture pour tenir compte :

- Du coût probable de rachat (lorsque les actions n'ont pas été rachetées)
- Du nombre d'actions à remettre, déterminé en fonction de la satisfaction des conditions prévues par le plan.
- Et des services rendus.

### **3. 8. Emprunts et dettes financières**

	<b>31-déc-17</b>				<b>31-déc-16</b>
	<b>Total</b>	<b>à moins d'un an</b>	<b>de 1 an à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
(En K€)					
Convention de crédit	10 800	2 100	8 700	-	12 900
Intérêts courus	5	5			9
Dépôts de garantie locaux sous-loués aux filiales	439	-	439	-	439
<b>Total</b>	<b>11 244</b>	<b>2 105</b>	<b>9 139</b>	<b>-</b>	<b>13 348</b>

### **3. 9. Autres dettes**

	<b>31-déc-17</b>				<b>31-déc-16</b>
	<b>Total</b>	<b>à moins d'un an</b>	<b>de 1 an à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
(En K€)					
Dettes groupe - Cash pooling	31 090	31 090	-	-	32 280
Dettes groupe - Intégration fiscale	3 580	3 580	-	-	1 886
Dettes fiscales et sociales	1 674	1 674	-	-	657
Produits constatés d'avance	3	3	-	-	5
Autres charges à payer	84	84	-	-	70
<b>Total</b>	<b>36 431</b>	<b>36 431</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>34 898</b>



### 3. 10. Charges à payer et produits à recevoir

(En K€)	31-déc-17	31-déc-16
<b>Produits à recevoir</b>	<b>3 428</b>	<b>902</b>
Clients factures à établir	2 336	-
Fournisseurs avoirs à recevoir	901	902
Etat produits à recevoir	191	
Autres	-	-
<b>Charges à payer</b>	<b>434</b>	<b>530</b>
Intérêts courus	5	9
Dettes fiscales et sociales	318	259
Fournisseurs factures à recevoir	27	192
Autres charges à payer	84	70

## 4. Notes sur le compte de résultat

### 4. 1. Chiffre d'affaires

Se référer à la note 2.6.

### 4. 2. Autres produits et autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation à hauteur de 583 milliers d'euros au 31 décembre 2017, sont principalement inhérentes :

- aux honoraires : 177 milliers d'euros
- au personnel détaché (refacturation de frais de personnel de la société OPEN) : 160 milliers d'euros
- au loyer et charges locatives : 83 milliers d'euros
- aux commissions financières : 57 milliers d'euros
- aux communications financières : 51 milliers d'euros

### 4. 3. Résultat financier

(en K€)	31-déc-17	31-déc-16
Dividendes	5 400	4 000
Pertes / gains liés au cash pooling	(269)	(208)
Intérêts sur SWAP	(44)	(24)
Dotation / reprise de provision pour dépréciation des immobilisations financières	5	-
Intérêts sur les emprunts bancaires	(195)	(226)
Autres produits et charges financiers	18	2
<b>Résultat financier</b>	<b>4 915</b>	<b>3 544</b>

### 4. 4. Impôts sur les résultats

La société Groupe Open a opté avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009, pour le régime d'intégration fiscale avec les sociétés françaises du Groupe détenues au 1<sup>er</sup> janvier 2017 à plus de 95% (OPEN, MCO, SMART FI). La société Groupe Open est donc seule redevable de l'impôt d'ensemble.

La répartition globale de l'impôt sur les bénéfices est la suivante :

(en K€)	Résultat avant impôt	Impôt			Résultat net après impôt
		Théorique	Réintégrations / déductions	Dû	
Résultat courant	2 632	877	(1 751)	(874)	3 506
Résultat exceptionnel	12	4	-	4	8
Contribution sur dividendes - sociale	-	-	-	(113)	113
Dette d'impôts (1)	-	-	-	7	(7)
<b>TOTAL</b>	<b>2 644</b>	<b>881</b>	<b>(1 751)</b>	<b>(976)</b>	<b>3 620</b>

(1) Charge d'impôt lié à l'intégration fiscale

## 5. Informations complémentaires

### 5. 1. Engagements hors bilan

#### Engagements donnés par Groupe Open

Description	Par	Bénéficiaire	Montant (en K€)	
			31-déc.-17	31-déc.-16
<b>Engagements donnés</b>				
Nantissement de l'ensemble des titres OPEN	GROUPE OPEN	Pool bancaire	cf. (1)	cf. (1)
Caution en cas de défaut de paiement des loyers des véhicules de GROUPE OPEN NEDERLAND	GROUPE OPEN	ARVAL	600	600
<b>Engagements reçus</b>				

(1) Dans le cadre de la convention de crédit (cf. note 1.1), GROUPE OPEN a nanté 45 197 059 titres OPEN

#### Covenants

Les dettes financières font l'objet de covenants applicables au 31 décembre de chaque année. Sur la base des conventions existantes, les ratios financiers seront calculés à partir des comptes consolidés annuels au 31 décembre 2017.

#### Clauses de défaut et d'exigibilité anticipée

##### Convention de crédits du 12 janvier 2016

- Dettes Financières Nettes / EBE Retraité < 2,5 au 31 décembre 2017
- Dettes Financières Nettes / Capitaux propres < 0,8 au 31 décembre 2017

Au 31 décembre 2017 les covenants sont respectés.

#### Engagements de crédit-bail

Néant.

### 5. 2. Informations relatives aux parties liées

#### 5. 2.1. Filiales et participations

Sociétés	Adresse	Capital social	Capitaux propres autre que capital	% Capital détenu	VNC titres (1)	Prêts et avances (2)	Chiffre d'affaires 2016	Résultat net 2016	Div. versés (3)	Cautions et avals données par GO
(en K€)										
OPEN - SIREN 381031285	24-32, Rue Jacques Ibert - 92300 Levallois-Perret	22 599	108 114	100%	126 475	-	291 735	6 912	5 400	-

(1) Valeur nette comptable des titres détenus

(2) Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés

(3) Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice

## 5. 2.2. Transactions conclues entre Groupe Open et les entreprises liées

(en K€)	Montant concernant les entreprises liées	
	Filiales	avec lesquelles GROUPE OPEN a un lien de participation
Participations: valeur comptable des titres détenus	126 475	282
Dépréciation des titres	-	(270)
Dépôt et cautionnement	12	
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-
Créances clients et comptes rattachés	2 849	-
Autres créances	626	-
Emprunts et dettes financières divers	440	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	255	-
Autres dettes	34 669	-
Produits d'exploitation	1 718	
Charges d'exploitation	233	
Produits financiers	5 413	-
Charges financières	282	-
Produits exceptionnels	1 947	

## 5. 2.3. Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction

Les rémunérations versées aux mandataires sociaux ont été approuvées par le Conseil d'Administration de Groupe Open. La part variable de la rémunération des mandataires sociaux dirigeants est déterminée annuellement par le Conseil d'Administration en fonction des performances du Groupe.

Le montant des rémunérations est présenté brut avant impôt.

Le tableau ci-dessous présente la rémunération et les avantages sociaux versés aux mandataires sociaux par la société mère Groupe Open en 2017 :

(en €)	Rémunérations						Régime de retraite supplémentaire	Engagement post-mandat
	Fixe	Variable 2016 versé en 2017	Exceptionnelle	Jetons de présence	Avantages en nature	Total		
Frédéric SEBAG	78 500	-	-	14 000	-	92 500	2 808	Néant
Guy MAMOU-MANI	250 000	99 000	-	14 000	4 926	367 926	Néant	Néant
Laurent SADOUD	99 996	-	-	14 000	-	113 996	Néant	Néant
Valérie BENVENUTO	220 000	84 000	-	14 000	1 692	319 692	Néant	Néant
Dominique MALIGE	-	-	-	14 000	-	14 000	Néant	Néant
Jessica IFKER-DELPIROU	-	-	-	-	-	-	Néant	Néant

(1) Jetons de présence 2016 versés en 2017 au titre des mandats exercés dans les sociétés OPEN et GROUPE OPEN et autres filiales

## 5. 3. Effectifs

	31-déc.-17	31-déc.-16
Cadres	4	4

## 5. 4. Facteurs de risques

L'information concernant les risques de marché (taux, change, actions) est détaillée dans le rapport de gestion 2017.

## 6. Evènements postérieurs à la clôture

A la connaissance de la société, aucun événement significatif n'est intervenu depuis le 31 décembre 2017 susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du Groupe.